

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

(Affiché dans l'armoire
officielle de la Maison de
commune et publié sur le site
communal).

N° 1/11

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens-la-ville.ch
info@goumoens-la-ville.ch

Commune de
Goumoëns



Centre de tri – nouvel horaire

La population de Goumoëns est priée de prendre note du nouvel horaire d'ouverture du **samedi matin dès le 23 juillet 2011, soit de 09h30 à 11h45**. Les heures d'ouverture du mardi et du jeudi restent inchangées.

Fermeture du Greffe municipal – agence postale

En raison de la formation du personnel communal, **le bureau sera fermé le mardi 30 août 2011 toute la journée**. Nous rappelons ici que l'Administration communale sera également fermée toute la journée le mardi 23 août en raison de travaux.

Fête du 1^{er} août

La manifestation sera organisée par la société de Jeunesse. Plus de renseignements seront communiqués tout prochainement.

Législature 2011–2016 – nouvelles Autorités et divers

Tous les renseignements utiles relatifs aux nouvelles Autorités ainsi qu'aux différents changements intervenus suite à la fusion (répartition des dicastères, composition du Législatif, horaires divers, site Internet, etc.) seront envoyés à la population dès que possible.

La Municipalité de Goumoëns souhaite à chacun un bel été.